AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

218C0757
FR0000054470-FS0385

19 avril 2018

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

UBISOFT ENTERTAINMENT

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 19 avril 2018, la société FMR LLC[1] (The Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi indirectement en baisse, le 17 avril 2018, par l'intermédiaire de la société FMR Co., Inc. qu'elle contrôle, le seuil de 5% des droits de vote de la société UBISOFT ENTERTAINMENT et détenir, indirectement, 6 273 399 actions UBISOFT ENTERTAINMENT représentant autant de droits de vote, soit 5,62% du capital et 4,81% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions UBISOFT ENTERTAINMENT sur le marché.

[1] FMR LLC est une société holding d'une groupe indépendant de sociétés, agissant pour le compte de fonds, communément dénommé Fidelity Investments (cf. communiqué du 24 avril 2008).
[2] Sur la base d'un capital composé de 111 645 032 actions représentant 130 325 764 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.